

Nos tarifs 2025 - 2026

L'assurance Responsabilité Civile obligatoire est fixée à 18,50 € (incluse).

L'assurance Individuelle Accident facultative est fixée à 24.00 € (19,60 € pour E1 - E2 - J1 – J2)

Les adhésions CAF et Assurances Provisoires couvrent toutes les activités proposées par le Club Alpin Français de Caen : **l'escalade ; l'alpinisme ; le dry-tooling ; la slackline ; la randonnée en plaine et montagne ; le V.T.T. ; la marche nordique.**

CATEGORIE <i>Situation au 01 janvier 2024</i>	Adhésion sans Individuelle Accident	Adhésion avec Individuelle Accident
Jeune de moins de 18 ans (J2) <i>Né(e) le 01/01/2008 ou après</i>	51,50 €	71,10 €
Jeune de 18 à 24 ans (J1) <i>Né(e) entre le 01/01/2002 (inclus) et le 01/01/2008 (exclu)</i>	61,00 €	80,60 €
Membre titulaire de plus de 24 ans (T1) <i>Né(e) avant le 01/01/2002</i>	82,00 €	106,00 €
Licencié de plus de 65 ans et depuis plus de 10 ans sans interruption (A1) <i>Né (e) avant le 01/01/1961 et licencié avant le 01/09/2016</i>	67.00 €	91,00 €
Conjoint de membre titulaire (C1)	54,00 €	78.00 €
Enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans (E2) <i>Né(e) le 01/01/2008 ou après</i>	36,20 €	55,80 €
Enfant de membre de 18 à 24 ans (E1) <i>Né(e) entre le 01/01/2002 (inclus) et le 01/01/2008 (exclu)</i>	43,50 €	63,10 €

La cotisation comporte une cotisation de base au profit de la fédération et une part au profit du club

Ecole d'escalade pour les 8 – 18 ans : 60 € (en plus de l'adhésion)

Grâce à l'adhésion, nous disposons d'un demi-tarif pour l'hébergement dans les refuges appartenant au Club Alpin Français et un abonnement gratuit au bulletin "**L'1000 pattes**".

Il existe aussi une Assurance Provisoire "Carte Découverte" : Valable 1 journée (4,50 €)

- 2 jours (9,00 €) - 3 jours (13,50 €)

Abonnement au magazine "La Montagne et Alpinisme": 24,00 €

Les chèques vacances et coupons sports ANCV ainsi que la carte « Atouts Normandie » sont acceptés.